



Ce que les élèves des collèges de PGCPs et leurs familles devraient savoir au sujet de la notation et des rapports

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE 5121.2

Points importants de AP 5121.2

- Au début de l'année, les enseignants mettront les programmes à la disposition des étudiants.
- Les étudiants recevront une note minimale de 50% pour avoir fourni un effort de bonne foi.
- Les élèves ont une chance d'améliorer les notes sélectionnées, en respectant les dates d'échéance et en participant au ré-enseignement.
- Dans presque tous les cours, les facteurs utilisés pour déterminer les notes des étudiants doivent inclure le travail en classe, les devoirs de maison et les évaluations.
- Les étudiants recevront une note minimale de 50% pour avoir fourni un effort de bonne foi.
- Un nombre minimum de notes est enregistré dans SchoolMAX chaque semaine pour la plupart des cours.
- Un enseignant peut attribuer un zéro si un élève triche, s'est absenté illégalement, n'a pas rendu son travail dans un délai raisonnable ou n'a pas essayé de satisfaire aux exigences de base.
- Les étudiants légalement absents sont éligibles pour des travaux de rattrapage, s'ils les terminent dans les délais impartis.
- Les élèves illégalement absents recevront une note «d'échec».
- Pour être sur le tableau d'honneur du directeur, les élèves doivent avoir un GPA de 4.0 ou supérieur.
- Pour être sur le tableau d'honneur, les étudiants doivent avoir un GPA de 3.0 ou supérieur.
- Les conférences de parents sont encouragées à tout moment de l'année scolaire.
- Les étudiants bénéficiant de services d'éducation spécialisée ou d'anglais pour les locuteurs d'autres langues (ESOL) sont éligibles pour des ajustements.
- Le pourcentage de devoirs, de travaux en classe et d'évaluations est déterminé pour chaque cours.
- **N = Aucune note** peut être utilisé pour les étudiants transférés, qui n'ont pas reçu de note pendant un trimestre dans un cours spécifique.
- Un étudiant ne peut pas abandonner un cours après 10 jours dans un cours semestriel ou 20 jours dans un cours d'un an, sans l'approbation de l'équipe d'intervention de l'élève (SIT).
- Le directeur ou son représentant doit donner son approbation pour la reprise d'un cours.
- Les notes des cours abandonnés ne sont transférées que vers de nouveaux cours du même sujet.
- Le ré-enseignement peut inclure des informations en feedback, des tâches supplémentaires, un paquet d'études, une session de révision, des instructions de groupe, un tutoriel en informatique, un tutorat entre pairs ou des sessions d'étude et il n'est pas nécessaire que cela soit en face à face.
- Les élèves apprenant l'anglais (ELL) ne peuvent pas recevoir une note d'échec basée uniquement sur leur maîtrise de l'anglais.
- Le crédit pondéré ne sera appliqué qu'aux cours éligibles au sein de PGCPs, à compter de l'année scolaire 2016-2017 et des années suivantes.
- Les élèves qui répètent un cours crédité au secondaire obtiendront la plus haute note obtenue.

NOTE : Ce document présente les points importants de la notation et des rapports. Nous vous encourageons à consulter l'intégralité de la procédure administrative à www.pgcps.org/administrativeprocedures, pour plus d'informations.



LES ÉCOLES PUBLIQUES DU COMTÉ DE PRINCE GEORGE • www.pgcps.org